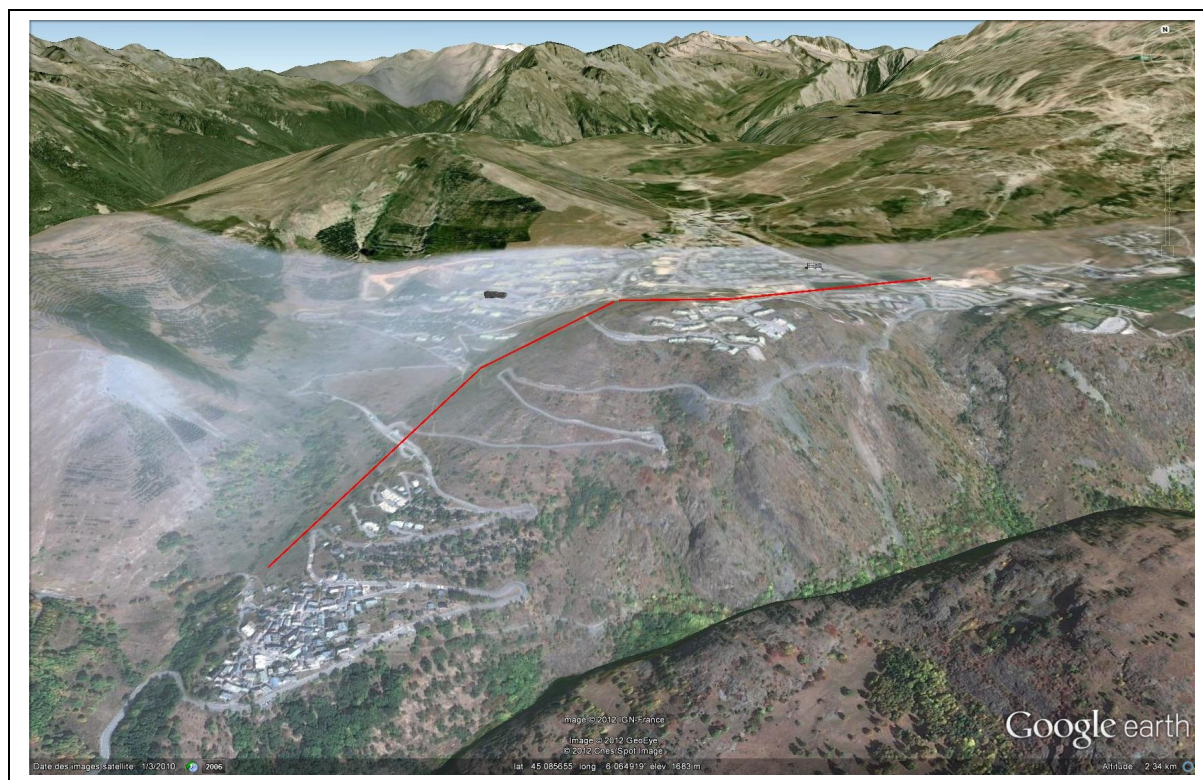


L'Alpe d'Huez

Projet d'implantation de 2 tronçons de TCSP

Étude du risque d'avalanche

Juin 2012



Tracé des 2 tronçons de l'appareil en projet, entre Huez Village et les Bergers (trait rouge)

Destinataires : Commune de Huez / CNA



Sommaire

1 INTRODUCTION.....	3
2 ETUDE DE LA CLPA.....	3
2.1 cartes.....	3
2.2 Fiches signalétiques	4
3 DISCUSSIONS AVEC OBSERVATEURS LOCAUX.....	4
4 OBSERVATIONS DE TERRAIN.....	5
4.1 Second tronçon du TCSP.....	5
4.2 Premier tronçon du TCSP.....	6
5 CONCLUSIONS	7

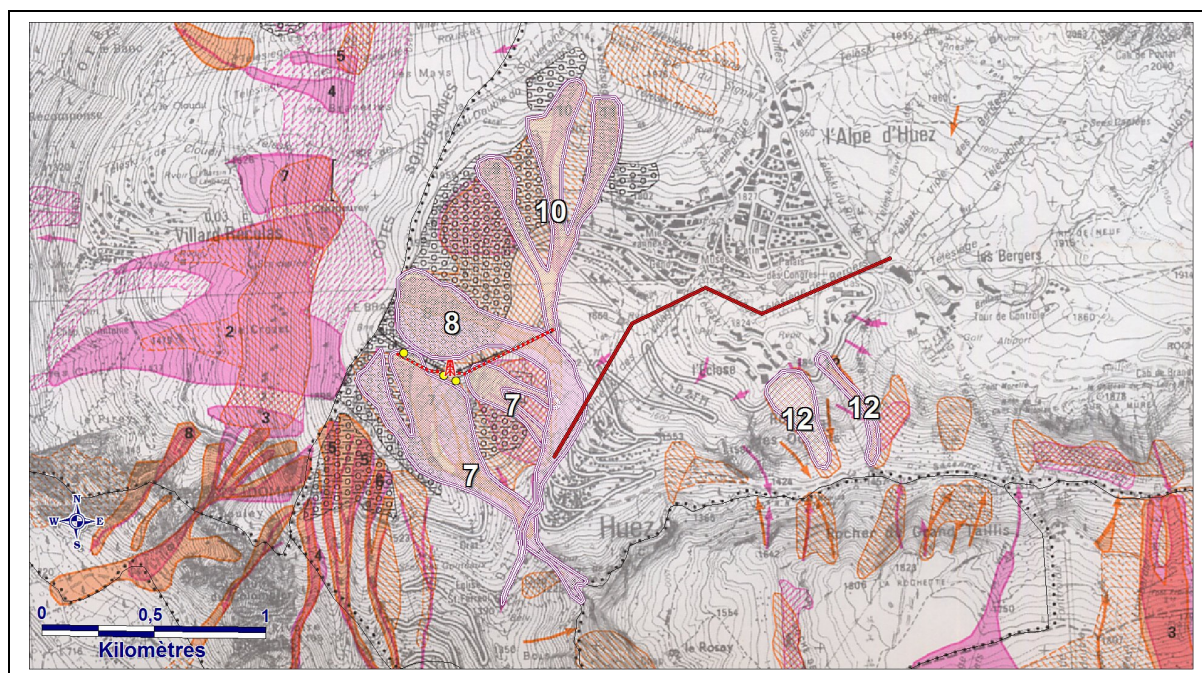
1 Introduction

Dans le cadre d'un vaste projet de réaménagement du domaine de la station de l'Alpe d'Huez, deux nouveaux appareils de remontées mécaniques sont envisagés : TCSP 1 et TCSP 2.

Par une visite de terrain et l'étude de la documentation, nous avons examiné la sensibilité au risque d'avalanche des lignes en projet et de leurs gares.

2 Etude de la CLPA¹

2.1 cartes

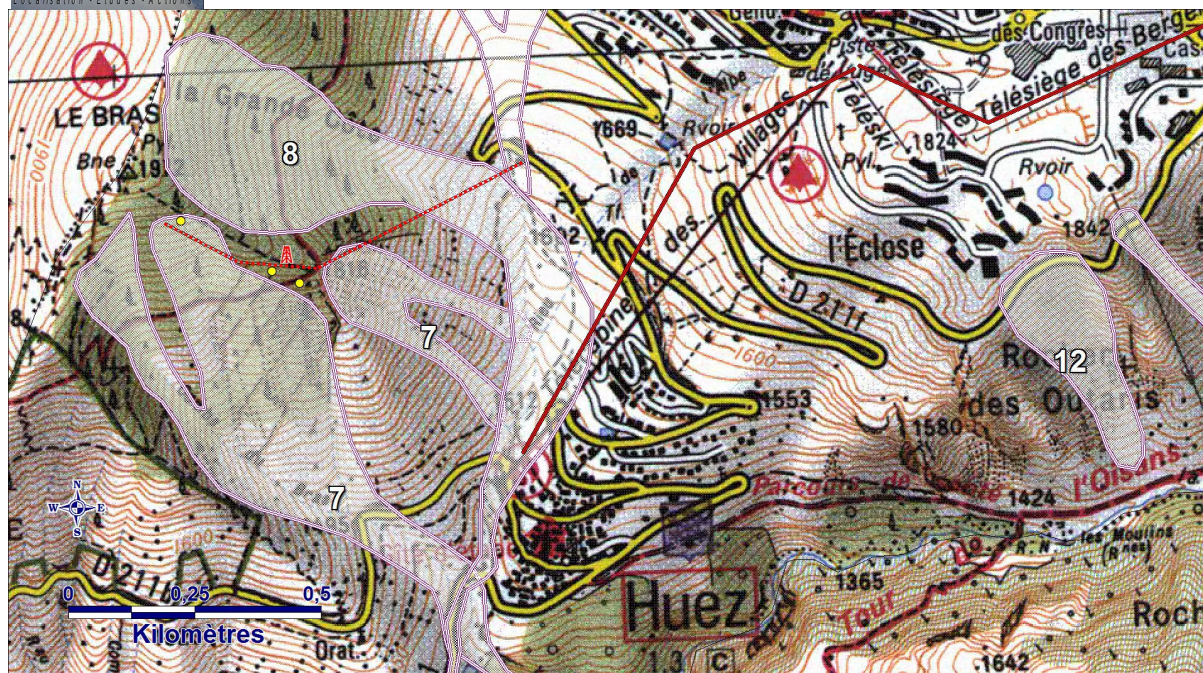


Carte 1. Localisation des avalanches répertoriées par la CLPA, et localisation des remontées mécaniques en projet (ligne rouge). Les enveloppes mauves représentent des avalanches délimitées par recueil de témoignages ; celles en oranges sont délimitées par photo interprétation et analyse de terrain. Figurent également la ligne de CATEX (pointillés rouges) et 3 Gazex (points jaunes)

Etant donnée l'implantation de la ligne, seules les avalanches CLPA n°7 et n°8 nécessitent d'être regardées plus en détail.

On voit alors que la partie amont de l'avalanche n° 7 (celle qui domine l'implantation prévue pour la gare de Huez village) s'arrêterait dans le talweg, sans remonter sur le versant opposé, vers la gare.

¹ CLPA « Oisans Grandes Rouses 2001 » ; Carte de localisation des phénomènes avalancheux, Cemagref.



Carte 2. Enveloppes CLPA n° 7 et n° 8, ainsi que tracé de la remontée mécanique en projet (ligne rouge), sur fond de plan Scan 25 IGN. Les appareils destinés à la protection de la route figurent également : CATEX (pointillés rouges) et Gazex (points jaunes).

2.2 Fiches signalétiques

✓ Emprise 7 Combe du Bras

Historique - Fonctionnement

Pas d'informations sur la partie haute, qui concerne le projet.

✓ Emprise 8 La Grande Côte ; Les Côtes - Combe de l'Alpe

Historique - Fonctionnement

Altitude de départ : 1950m ; Altitude d'arrivée : 1410m

➤ Notes de 1972 :

Fréquence : Annuelle avant 1962. Dégâts: transformateur et arbres arrachés en 1962.

Aménagements: banquettes boisées. L'avalanche n'est pas descendue depuis cette date, à laquelle les banquettes furent créées.

➤ Notes de 2000 :

En 1980, deux caravanes couchées par l'avalanche (départ naturel) ; elles étaient au parking du tennis d'Huez.

3 Discussions avec observateurs locaux

J'avais recueilli en 2010 l'avis de 3 spécialistes des avalanches connaissant bien ou très bien le site :

- ✓ Jean Marc Daultier (Service des pistes de l'Alpe d'Huez),
- ✓ Roland Chaneac (Service RTM),
- ✓ Robert Marie (Service RTM),

Par ailleurs, j'ai contacté Sylvain Rabat (Conseil Général de l'Isère, Territoire de l'Oisans), directement concerné par l'activité avalancheuse sur les routes.

Tous s'accordent pour dire qu'il n'y a plus d'avalanches importantes dans le secteur considéré depuis plusieurs décennies. Ceci serait dû d'une part au développement important de la végétation, et d'autre part à des épaisseurs de neige plus faibles que par le passé à cette altitude.

4 Observations de terrain

4.1 Second tronçon du TCSP

L'absence de pentes d'inclinaison supérieure ou égale à 30° dans le secteur ni à proximité permet d'affirmer qu'il n'y a aucune menace d'avalanche pour le tronçon de remontée mécanique entre la gare de Paganon et celle des Bergers.



Photo 1. Entre le projet de gare de l'Eclosé et celle des Bergers.



Photo 2. Entre le projet de gare de Paganon (flèche rouge) et celle de l'Eclosé (direction ligne blanche).

4.2 Premier tronçon du TCSP

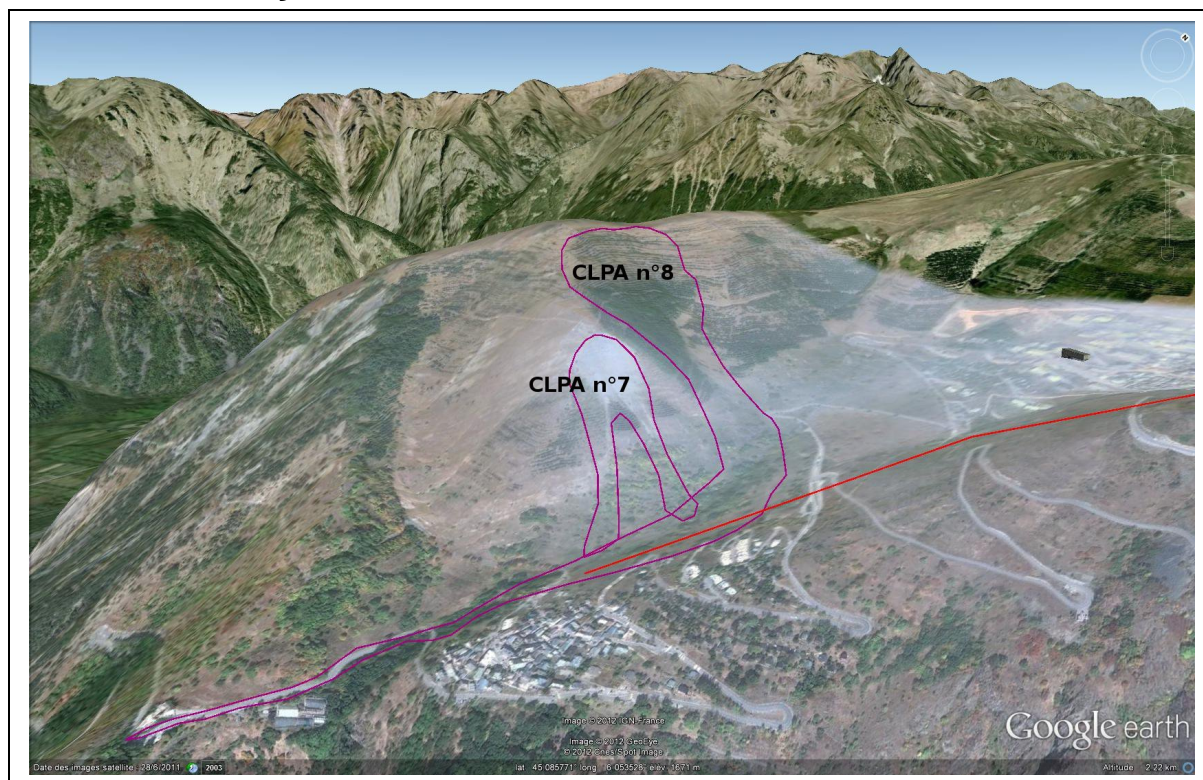


Figure 1. Rappel de la localisation des avalanches menaçantes identifiées par la CLPA (enveloppes mauves) et de la ligne de remontée mécanique en projet (ligne rouge).

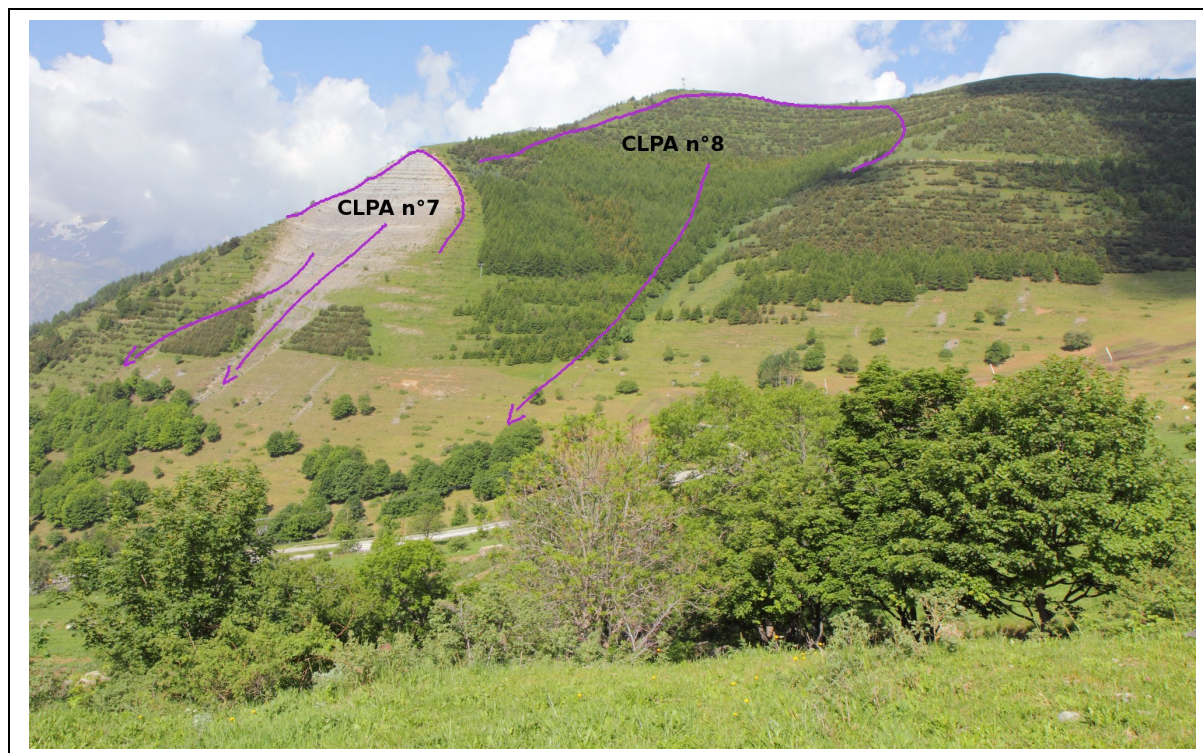


Photo 3. Zones de départ et d'écoulement des avalanches CLPA n° 7 et n° 8.

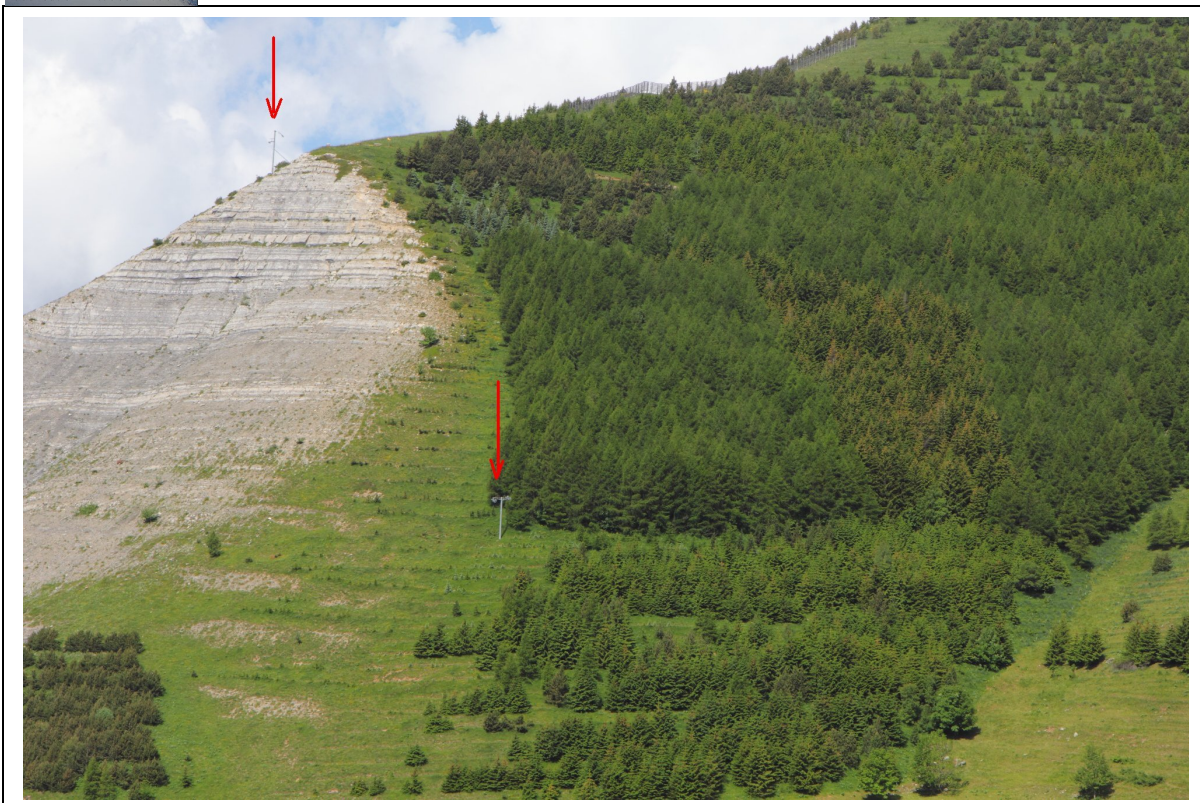


Photo 4. Zone de départ de l'avalanche CLPA n° 7 (à gauche) et vue partielle de la zone d'écoulement de l'avalanche CLPA n° 8 (forêt à droite). Passage de la ligne de CATEx entre les pylônes indiqués par les flèches rouges.

Le Catex pourrait éventuellement servir à déclencher des avalanches dans le secteur n°7, mais il semble qu'il ne soit plus utilisé à cette fin depuis de nombreuses années. Les 3 Gazex implantés un peu plus à l'Ouest sont exclusivement destinés à la protection de la route, en déclenchant les avalanches de la combe du Praz.

5 Conclusions

De façon certaine, le second tronçon du TCSP n'est pas menacé par des avalanches.

Au regard de la CLPA, il pourrait sembler que la gare de Huez Village (départ du premier tronçon) pourrait être menacée, ainsi que la ligne au dessus sur environ 270 m linéaire. Toutefois, l'étude historique, les discussions sur place et la visite du site montrent que l'avalanche n° 8 répertoriée n'est plus vraisemblable depuis le développement de la forêt sur la majeure partie du versant.

Le risque d'avalanche ne peut donc pas être considéré comme un facteur limitant pour la poursuite du projet.

*A Aussois le samedi 23 juin 2012
 Alain Duclos
 Expert neige et avalanches*